

Communiqué de l'APA sur sa collaboration avec la BnF pour l'archivage d'Internet

L'APA (Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique) a pour vocation depuis sa création en 1992 de contribuer à conserver les témoignages autobiographiques sous leurs diverses formes.

Les journaux personnels en ligne et les blogs constituent à l'évidence une forme nouvelle de cette expression personnelle que la volatilité d'internet rend particulièrement fragile.

Dans le cadre de sa mission de service public de conservation, la Bibliothèque nationale de France a engagé une politique de sauvegarde des contenus de l'internet francophone.

Dans le domaine spécifique des « Écritures du moi », nous apportons depuis juillet 2007 notre collaboration à la BnF en lui transmettant des listes de sites qui nous paraissent significatifs et que nous proposons à l'archivage.

Les copies effectuées par la BnF sont conservées sur ses serveurs propres et ne seront en aucun cas mises en ligne afin d'éviter tout risque d'utilisation non souhaitée par les auteurs et afin de respecter la position de ceux qui pourraient souhaiter supprimer l'accès de leur journal ou blog en ligne. Les copies sont conservées afin de constituer un témoignage pour l'avenir. Elles ne peuvent être consultées que sur demande et accréditation dans les locaux de la BnF.

Un site internet ou un blog est par définition une publication. À ce titre il a vocation à entrer dans le dépôt légal, il peut donc être archivé par la BnF sans que celle-ci ait à en demander l'autorisation à son auteur. Et c'est pourquoi aussi l'APA considère qu'elle est fondée, dans le cadre de sa propre vocation de conservation, à transmettre des listes de sites proposés à l'archivage sans demander l'accord explicite des auteurs des blogs concernés.

Les sites protégés par mot de passe sont par contre considérés comme des écrits privés et ne relèvent pas du dépôt légal. C'est à une telle protection que devraient avoir recours les internautes qui seraient opposés à ce que leurs écrits soient potentiellement archivables.

Association pour l'autobiographie et le Patrimoine Autobiographique, mai 2008